


# Communiqués

 [fedecegeps.qc.ca/salle-de-presse/communiques/2018/02/les-cegeps-ont-besoin-dun-financement-a-la-hauteur-des-defis-a-relever-pour-preparer-lavenir-du-quebec/](https://fedecegeps.qc.ca/salle-de-presse/communiques/2018/02/les-cegeps-ont-besoin-dun-financement-a-la-hauteur-des-defis-a-relever-pour-preparer-lavenir-du-quebec/)

*La Fédération des cégeps aux consultations prébudgétaires*

## **LES CÉGEPS ONT BESOIN D'UN FINANCEMENT À LA HAUTEUR DES DÉFIS À RELEVER POUR PRÉPARER L'AVENIR DU QUÉBEC**

Montréal, le 2 février 2018 — Dans le cadre des consultations prébudgétaires 2018-2019 tenues par le ministre des Finances du Québec, M. Carlos Leitão, auxquelles elle a participé ce matin, la Fédération des cégeps a rappelé le rôle stratégique du réseau collégial public dans la société québécoise depuis 50 ans et souligné que, face aux défis actuels et futurs en matière de qualification de la main-d'œuvre et de réponse aux changements technologiques notamment, le gouvernement doit financer les cégeps de manière suffisante et prévisible. Ce financement à la hausse devrait être accordé dans le but de mieux servir les étudiants, d'accroître la diplomation au collégial, de former des citoyens responsables, de dynamiser la vitalité régionale et de stimuler l'innovation et la productivité.

« Les cégeps, qui conduisent jusqu'au diplôme environ 50 000 étudiants chaque année, et sont présents sur tout le territoire, génèrent, par leurs actions en formation et en recherche, des retombées de 10 milliards de dollars pour le Québec annuellement. Ils sont des acteurs clés de notre développement régional et économique, et un atout face aux défis auxquels nous sommes confrontés collectivement. Or leur capacité à répondre aux besoins du Québec a été sérieusement mise à mal par les compressions budgétaires totalisant 155 M\$ imposées entre 2011 et 2016. Même si des efforts ont été faits, le temps est venu de réinvestir dans leur financement général et de soutenir leurs actions en lien avec tous les besoins des étudiants, et cela dès le prochain budget du Québec. D'autant plus que le gouvernement a affirmé vouloir faire de l'éducation sa priorité », a indiqué le président-directeur général de la Fédération des cégeps, M. Bernard Tremblay.

### **Soutenir la capacité des cégeps à s'adapter aux besoins de la société**

Le financement général des cégeps, destiné à soutenir les services de base pour les étudiants, les activités telles que la préparation aux laboratoires et l'accès aux conseillers pédagogiques et d'orientation, la structure administrative ainsi que l'entretien et le fonctionnement des bâtiments, est nettement insuffisant, en raison notamment des compressions budgétaires que les cégeps ont dû essayer au cours des dernières années, et qui ont pour effet de compromettre leur mission.

Le coût par étudiant constitue un autre facteur expliquant l'insuffisance de ce financement, puisque les jeunes qui fréquentent le cégep ont maintenant tendance à s'inscrire à un nombre moindre de cours par session, en ayant cependant recours dans une même mesure aux services auxquels ils ont droit. La formule de financement ne correspond donc plus à la réalité

du coût par étudiant, qui est en augmentation. Procéder à un rehaussement majeur du financement général des cégeps est désormais crucial pour leur permettre d'offrir des services de qualité aux étudiants afin de favoriser leur réussite et leur diplomation, d'assurer l'entretien des bâtiments et de répondre aux exigences administratives de leur ministère et des autres organismes gouvernementaux.

La révision en cours du modèle de financement des cégeps, par un comité d'experts mandatés par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, devrait contribuer également à mieux répondre aux besoins financiers de tous les cégeps, si le gouvernement s'assure de réserver les sommes nécessaires à la mise en œuvre des recommandations de ce comité.

### **Des priorités à soutenir**

La diversité des profils des étudiants de même que les efforts supplémentaires nécessaires pour les accompagner jusqu'à la réussite font appel à l'octroi d'un soutien gouvernemental additionnel. Avec un tel apport, les cégeps pourront mieux répondre aux besoins des étudiants en situation de handicap et ayant des besoins particuliers, à ceux des étudiants autochtones, issus de l'immigration ou encore des étudiants internationaux. Les services psychosociaux, d'orientation scolaire et professionnelle doivent également être davantage soutenus, de manière à répondre aux besoins grandissants.

L'usage des technologies étant une réalité de plus en plus prégnante, les collèges doivent également bénéficier des sommes nécessaires pour faciliter le développement des compétences numériques des étudiants, mais également celles du personnel, et accroître l'utilisation des méthodes d'apprentissage novatrices telles que les mannequins simulateurs haute-fidélité, les classes d'apprentissage actives et les cliniques-écoles.

Pour agir face aux besoins criants en main-d'œuvre et contribuer à la productivité collective, les cégeps doivent également être davantage appuyés par le gouvernement, de manière à mieux répondre aux besoins du marché du travail et à faciliter la formation sur une base continue des travailleurs. Les collèges s'attendent également à ce que le gouvernement soutienne leurs efforts à cet égard en mettant en œuvre des incitatifs, auprès des entreprises notamment, pour faire en sorte que les établissements d'enseignement soient davantage mis à profit dans l'accroissement du niveau de formation des travailleurs, à travers des formations réellement qualifiantes, nécessaires pour combler les emplois du futur.

Enfin, la Fédération a réitéré ce matin que l'internationalisation des cégeps, leurs efforts en matière de recrutement d'étudiants internationaux, ainsi que les services d'accueil, d'accompagnement et d'intégration offerts à ces derniers, doivent aussi pouvoir s'appuyer sur des sommes additionnelles. Le Québec fait face à une rareté de main-d'œuvre. Le recrutement international est une clé pour assurer la relève qualifiée sur tout le territoire.

On peut consulter sur son site Web le mémoire *Les cégeps : un tremplin pour l'avenir*, présenté ce matin dans le cadre des consultations prébudgétaires.

La Fédération des cégeps est le regroupement volontaire des 48 collèges publics du Québec. Elle a été créée en 1969 dans le but de promouvoir le développement de la formation collégiale et des cégeps. Elle agit comme porte-parole officiel et lieu de concertation des cégeps, à qui elle offre des services en matière de pédagogie, d'affaires étudiantes, d'affaires internationales, de formation continue et de services aux entreprises, de financement, de recherche, de ressources humaines, d'évaluation de la scolarité, d'affaires juridiques, de ressources informationnelles, de négociation et de relations du travail. La Fédération des cégeps représente les collèges pour la négociation des conventions collectives.

[www.fedecegeps.qc.ca](http://www.fedecegeps.qc.ca).

— 30 —

Source : Fédération des cégeps

Renseignements : Judith Laurier, directrice des communications, 514 381-8631, poste 2337;  
cellulaire : 514 239-2088

Suivez-nous sur Twitter : [@fedecegeps](https://twitter.com/fedecegeps)